

(定訳)

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ
權利義務ニ關スル條約 (※)

明治四〇年一〇月一八日ヘীগで署名
明治四三年 一月二六日効力発生
明治四四年一月六日批 准
明治四四年一月一三日批准書寄託
明治四五年 一月一三日公布(条約第一二号)
明治四五年 二月一二日効力発生

前 文

獨逸皇帝普魯西國皇帝陛下、亞爾然丁共和國大統領、
奧地利國皇帝「ボヘミヤ」國皇帝洪牙利國皇帝陛下、
白耳義國皇帝陛下、「ボリヴィア」共和國大統領、伯刺
西爾合衆國大統領、勃爾牙利國公殿下、智利共和國大
統領、格倫比亞共和國大統領、丁抹國皇帝陛下、「ド
ミニカ」共和國大統領、「エクタドル」共和國大統領、
佛蘭西共和國大統領、大不列顛愛蘭聯合王國大不列顛
海外領土皇帝印度皇帝陛下、希臘國皇帝陛下、「グワテ
マラ」共和國大統領、「ハイチ」共和國大統領、伊太利
國皇帝陛下、日本國皇帝陛下、盧森堡國大公「ナッソ

海戰ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

CONVENTION
CONCERNANT
LES DROITS ET LES DEVOIRS DES
PUISSANCES NEUTRES EN CAS
DE GUERRE MARITIME.

Signée à La Haye, le 18 octobre 1907.
Entrée en vigueur le 26 janvier 1910.
Ratifiée le 6 novembre 1911.
Ratification déposée le 13 décembre 1911.
Publiée le 13 janvier 1912.
Entrée en vigueur le 11 février 1912.

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, ROI DE PRUSSE;
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE; SA MAJESTÉ
L'EMPEREUR D'AUTRICHE, ROI DE BOHÈME ETC., ET ROI
APOSTOLIQUE DE HONGRIE; SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES;
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE; LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS DU BRÉSIL; SON ALTESSE
ROYALE LE PRINCE DE BULGARIE; LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE CHILI; LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DE COLOMBE; SA MAJESTÉ LE ROI DE DANEMARK; LE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE; LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR; LE PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE; SA MAJESTÉ LE ROI DU ROYAUME.

「公殿下、墨西哥合衆國大統領、」モンテネグロ「國公殿下、諾威國皇帝陛下、巴奈馬共和國大統領、」パラグエー「共和國大統領、和蘭國皇帝陛下、祕露共和國大統領、波斯國皇帝陛下、葡萄牙國及「アルガルヴ」皇帝陛下、羅馬尼亞國皇帝陛下、全露西亞國皇帝陛下、「サルヴァドル」共和國大統領、塞爾比亞國皇帝陛下、暹羅國皇帝陛下、瑞典國皇帝陛下、瑞西聯邦政府、土耳其國皇帝陛下、東「ウルグエー」共和國大統領、「ヴェネズエラ」合衆國大統領ハ海戦ノ場合ニ於テ中立國ト交戰國トノ關係ニ付今尙存在スル意見ノ相違ヲ少ナカラシメ且右意見ノ相違ヨリ生スルコトアルヘキ紛争ヲ豫防セムト欲シ實際ニ起リ得ヘキ一切ノ場合ニ適用スヘキ規定ヲ今ヨリ協定シ置クコト能ハスト雖不幸ニシテ戰爭ノ起リタル場合ニ對スル共通ノ規則ヲ爲シ得ル限制定スルハ争フヘカラサル利益ナルコトヲ考慮シ本條約ニ規定ナキ場合ニハ國際法ノ一般ノ原則ニ依ルヘキモノナルコトヲ考慮シ各國力其ノ探ルコトアルヘキ中立狀態ノ結果ヲ律スル爲精確ナル規定ヲ設クルノ希望スヘキコトヲ考慮シ中立國力其ノ採用シタル規則ヲ公平ニ諸交戰者ニ適用スルハ一般ニ認メラレタル該國ノ義務ナルコトヲ考慮シ此ノ趣旨ニ基キ右規則ハ中立國ニ於テ經驗上其ノ權利ヲ擁護スル爲必要ト認メタル場合ヲ除クノ外戰爭中ハ主義トシテ之ヲ變更スヘカラ

UNI DE GRANDE BRETAGNE ET DES TERRITOIRES BRITANNIQUES
 AU DELÀ DES MERS, EMPEREUR DES INDES; SA MAJESTÉ LE
 ROI DES HELLÈNES; LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE
 GUATÉMALA; LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI; SA
 MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE; SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DU
 JAPON; SON ALTESSE ROYALES LE GRAND-DUC DE LUXEM-
 BOURG, DUC DE NASSAU; LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS
 MEXICAINS; SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE MONTÉNÉ-
 GRO; SA MAJESTÉ LE ROI DE NORVÈGE; LE PRÉSIDENT DE LA
 RÉPUBLIQUE DE PANAMA; LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
 DU PARAGUAY; SA MAJESTÉ LA REINE DES PAYS-BAS; LE
 PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU; SA MAJESTÉ
 IMPÉRIALE LE SCHAH DE PERSE; SA MAJESTÉ LE ROI DE
 PORTUGAL ET DES ALGARVES, ETC.; SA MAJESTÉ LE ROI DE
 ROUMANIE; SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DE TOUTES LES
 RUSSIES; LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SALVADOR;
 SA MAJESTÉ LE ROI DE SERBIE; SA MAJESTÉ LE ROI DE SIAM;
 SA MAJESTÉ LE ROI DE SUÈDE; LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE;
 SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES OTTOMANS; LE PRÉSIDENT DE
 LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE L'URUGUAY; LE PRÉSIDENT DES
 ÉTATS-UNIS DE VÉNÉZUÉLA:

En vue de diminuer les divergences d'opinion qui, en cas de guerre maritime, existent encore au sujet des rapports entre les Puissances neutres et les Puissances belligérantes, et de prévenir les difficultés auxquelles ces divergences pourraient donner lieu;

サルコトヲ考慮シ現行ノ一般的諸條約ノ規定ニ何等牴觸スルコトナカルヘキ次ノ共通規則ヲ遵守スルコトヲ約シ各左ノ全權委員ヲ任命セリ

Considérant que, si l'on ne peut concorder des maintenant des stipulations s'étendant à toutes les circonstances qui peuvent se présenter dans la pratique, il y a néanmoins une utilité incontestable à établir, dans la mesure du possible, des règles communes pour le cas où malheureusement la guerre viendrait à éclater;

Considérant que, pour les cas non prévus par la présente Convention, il y a lieu de tenir compte des principes généraux du droit des gens;

Considérant qu'il est désirable que les Puissances édictent des prescriptions précises pour régler les conséquences de l'état de neutralité qu'elles auraient adopté;

Considérant que c'est, pour les Puissances neutres, un devoir reconnu d'appliquer impartialement aux divers belligérants les règles adoptées par elles;

Considérant que, dans cet ordre d'idées, ces règles ne devraient pas, en principe, être changées, au cours de la guerre, par une Puissance neutre, sauf dans le cas où l'expérience acquise en démontrerait la nécessité pour la sauvegarde de ses droits;

Sont convenus d'observer les règles communes suivantes qui ne sauraient, d'ailleurs, porter aucune atteinte aux stipulations des traités généraux existants, et ont nommé

獨逸皇帝普魯西國皇帝陛下

國務大臣、土耳其國駐劄特命全權大使、男爵マルシャル、ド、ビーベルスタイン

本會議特派委員、「コンセイエー、アンテーム、ド、レガシオン」、帝國外務省法律顧問、常設仲裁裁判所裁判官、「ドクトル」ヨハンネス、クリーゲ

亞爾然丁共和國大統領

前外務大臣、伊國駐劄特命全權公使、常設仲裁裁判所裁判官ロケ、サエンツ、ヘニヤ

前外務及教務大臣、下院議員、常設仲裁裁判所裁判官ルイス、エム、ドラゴ

前外務及教務大臣、常設仲裁裁判所裁判官カルロス、ロドリゲス、ラレタ

奧地利國皇帝「ボヘミヤ」國皇帝洪牙利國皇帝陛下

pour leurs Plénipotentiaires, savoir:

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, ROI

DE PRUSSE:

Son Excellence le baron MARSCHALL DE BIEBERSTEIN,

Son ministre d'état, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Constantinople;

M. le dr. JOHANNES KRIEGE, Son envoyé en mission extraordinaire à la présente Conférence, Son conseiller intime de légation et jurisconsulte au ministère Impérial des affaires étrangères, membre de la cour permanente d'arbitrage.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE:

Son Excellence M. ROQUE SAFENZ PEÑA, ancien ministre des affaires étrangères, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République à Rome, membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. LUIS M. DRAGO, ancien ministre des affaires étrangères et des cultes de la République, député national, membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. CARLOS RODRIGUEZ LARRETA, ancien ministre des affaires étrangères et des cultes de la République, membre de la cour permanente d'arbitrage.
SA MAJESTÉ L'EMPEREUR D'AUTRICHE, ROI DE

「コンセイエー、アンチーム」、特命全權大使ゲータン、メレー、ド、カポスメレー

希臘國駐劄特命全權公使、男爵シャル、ド、マツキオ

白耳義國皇帝陛下

國務大臣、代議院議員、佛國學士院會員、白耳義國學士院會員、羅馬尼亞國學士院會員、國際法學會名譽會員、常設仲裁裁判所裁判官ヘルナール

國務大臣、前司法大臣ジ、ウァン、デ、ン、ヒェーベル

和蘭國駐劄特命全權公使、羅馬尼亞國學士院會員、男爵ギョーム

「ボリヴィア」共和國大統領

外務大臣、常設仲裁裁判所裁判官クラウデオ、ピニラ

BOHÊME, ETC., ET ROI APOSTOLIQUE DE HONGRIE:

Son Excellence M. GAËTAN MERREY DE KAPO-S-MÉRE,

Son conseiller intime, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire;

Son Excellence M. le baron CHARLES DE MACCHIO, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Athènes.

SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES:

Son Excellence M. BEERNAERT, Son ministre d'état, membre de la chambre des représentants, membre de l'institut de France et des académies Royales de Belgique et de Roumanie, membre d'honneur de l'institut de droit international, membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. J. VAN DEN HEUVEL, Son ministre d'état, ancien ministre de la justice;

Son Excellence M. le baron GUILLAUME, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye, membre de l'académie Royale de Roumanie.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE BOLIVIE:

Son Excellence M. CLAUDIO PINILLA, ministre des affaires étrangères de la République, membre de la cour permanente d'arbitrage;

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

中六回

英國駐劄特命全權公使フェルナンド、エ、グ
チャラ

伯刺西爾合衆國大統領

特命全權大使、常設仲裁裁判所裁判官ルイ、ブル
ボサ

和蘭國駐劄特命全權公使エツアルド、エフ、エ
ス、ドス、サントス、リスボア

勃爾牙利國公殿下

陸軍參謀少將、侍從將官ヴルバン、ヴィナロン

大審院檢事總長イヴァン、カラシチェーロン

智利共和國大統領

英國駐劄特命全權公使ドミンゴ、ガナ

獨逸國駐劄特命全權公使アウグスト、マッテ

前陸軍大臣、前代議院議長、前臣爾然丁國駐劄特
命全權公使カルロス、コンチャ

Son Excellence M. FERNANDO E. GUACHALLA, ministre
plénipotentiaire à Londres.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-
UNIS DU BRÉSIL:

Son Excellence M. RUY BARBOSA, ambassadeur extror-
dinaire et plénipotentiaire, membre de la cour permanente
d'arbitrage;

Son Excellence M. EDUARDO F. S. DOS SANTOS LISBÔA,
envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La
Haye.

SON ALTESSE ROYALE DE PRINCE DE BULGARIE:

M. VRBAN VINAROFF, général-major de l'état-major,

Son général à la suite;
M. IVAN KARANDJULOFF, procureur-général de la cour
de cassation.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CHILI:

Son Excellence M. DOMINGO GANA, envoyé extraordinaire
et ministre plénipotentiaire de la République à Londres.

Son Excellence M. AUGUSTO MATTE, envoyé extrordi-
naire et ministre plénipotentiaire de la République à Berlin;

Son Excellence M. CARLOS CONCHA, ancien ministre de
la guerre, ancien président de la chambre des députés,
ancien envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire

(條約・政治)

格倫比亞共和國大統領

陸軍將官ホルヘ、ホルグイン

サンチアゴ、ペレス、トリアナ

佛國駐劄特命全權公使、陸軍將官マルセリアノ、
ヴァルガス

丁 扶國皇帝陛下

侍從、米國駐劄特命全權公使コンスタンチン、
ロン

海軍少將クリスチアン、フレデリック、シェルレル
侍從、外務省課長アクセル、ヴェデル

「ドミニカ」共和國大統領

前外務大臣、常設仲裁裁判所裁判官フランシス
コ、ヘンリケス、イ、カルヴァハル

共和國專門學校長、常設仲裁裁判所裁判官マホリ
ナル、テヘラ

「エクアドル」共和國大統領

佛國駐劄兼西班牙國駐劄特命全權公使ヴィクト

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

a Buenos Aires.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIE:

M. JORGE HOLGUIN, général;

M. SANTIAGO PÉREZ TRIANA;

Son Excellence M. MARCELLANO VARGAS, général,
envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la
République à Paris.

SA MAJESTÉ LE ROI DE DANEMARK:

Son Excellence M. CONSTANTIN BRUN, Son chambellan,
Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
à Washington;

M. CHRISTIAN FREDERIK SCHELLER, contre-amiral;

M. AXEL VEDEL, Son chambellan, chef de section au
ministère Royal des affaires étrangères.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE:

M. FRANCISCO HENRIQUEZ Y CARRVALAL, ancien
secrétaire d'état au ministère des affaires étrangères de la
République, membre de la cour permanente d'arbitrage;
M. APOLINAR TEJERA, recteur de l'institut professionnel
de la République, membre de la cour permanente
d'arbitrage.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR:

Son Excellence M. VICTOR RENDÓN, envoyé extraordinaire

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

ル、レンドン

代理公使エンリケ、ドルン、イ、デ、アルスマ
佛蘭西共和國大統領

特命大使、上院議員、前内閣議長、前外務大臣、
常設仲裁裁判所裁判官レオン、ブールジョア

上院議員、一等全權公使、常設仲裁裁判所裁判
官、男爵デスツールネル、ド、コンスタン

巴里大學法科大學教授、名譽全權公使、外務省法
律顧問、佛國學士院會員、常設仲裁裁判所裁判官
ルイ、ルノー

和蘭國駐劄特命全權公使マルスラン、ペレ

大不列顛愛蘭聯合王國大不列顛海外領土皇帝印度皇
帝陛下

千六六

et ministre plénipotentiaire de la République à Paris
et à Madrid;

M. ENRIQUE DORN Y DE ALSÚA, chargé d'affaires.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE:

Son Excellence M. LÉON BOURGEOIS, ambassadeur
extraordinaire de la République, sénateur, ancien
président du conseil des ministres, ancien ministre des
affaires étrangères, membre de la cour permanente
d'arbitrage;

M. le baron DESTOURNELLES DE CONSTANT, sénateur,
ministre plénipotentiaire de première classe, membre de
la cour permanente d'arbitrage;

M. LOUIS RENAULT, professeur à la faculté de droit à
l'université de Paris, ministre plénipotentiaire honoraire,
jurisconsulte du ministère des affaires étrangères,
membre de l'institut de France, membre de la cour
permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. MARCELLIN PELLET, envoyé extra-
ordinaire et ministre plénipotentiaire de la République
Française à La Haye.

SA MAJESTÉ LE ROI DU ROYAUME UNI DE GRANDE
BRETAGNE ET D'IRLANDE ET DES TERRITOIRES
BRITANNIQUES AU DELÀ DES MERS, EMPEREUR

(条約・政府)

DES INDES:

Son Excellence the Right Honourable Sir EDWARD FRY,
G. C. B., membre du conseil privé, Son ambassadeur
extraordinaire, membre de la cour permanente
d'arbitrage;

Son Excellence the Right Honourable Sir ERNEST MASON
SATOW, G. C. M. G., membre du conseil privé,
membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence the Right Honourable DONALD JAMES
MACKAY Baron REAY, G. C. S. I., G. C. I. E.,
membre du conseil privé, ancien président de l'Institut
de droit international;

Son Excellence Sir HENRY HOWARD, K. C. M. G., C.
B., Son envoyé extraordinaire et ministre plénipoten-
tiaire à La Haye.

SA MAJESTÉ LE ROI DES HELLÈNES:

Son Excellence M. CLÉON RIZO RANGABÉ, Son envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin;
M. GEORGES STREIT, professeur de droit international à
l'université d'Athènes, membre de la cour permanente
d'arbitrage.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE GUATÉ-
MALA:

樞密顧問官、特命大使、常設仲裁裁判所裁判官、
「サー」エドワード、フライ

樞密顧問官、常設仲裁裁判所裁判官、「サー」ブー
ネスト、メーソン、サトウ

樞密顧問官、前國際法學會長、男爵ドーナルド、
ジェームス、マッケイ、レー

和蘭國駐劄特命全權公使、「サー」ヘンリー、ハワ
ード

希臘國皇帝陛下

獨逸國駐劄特命全權公使クレオン、リツキ、ラン
ガハ

雅典大學國際法教授、常設仲裁裁判所裁判官ジ

ョールジユ、ストレイト

グアテマラ」共和國大統領

海戰ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

六六八

和蘭國駐劄兼英國駐劄代理公使、常設仲裁裁判所
裁判官ホセ、チブレ、マチヤド

獨逸國駐劄代理公使エンリケ、ゴメス、カリリヨ

「ハイチ」共和國大統領

佛國駐劄特命全權公使ジャン、ジヨセフ、ダルベ
マル

米國駐劄特命全權公使シー、エヌ、レジュー

前國際公法教授、「ホルトープランス」組合辯護士
ピエール、ユヂクール

伊太利國皇帝陛下

上院議員、佛國駐劄特命全權大使、常設仲裁裁判
所裁判官、伊國委員長、伯爵ジヨセフ、トルニエ
リ、ブルサチ、デ、ヴェルガン

下院議員、外務次官、「コンマンドール」ギド、
ボンピリ

M. JOSÉ TIBLE MACHADO, chargé d'affaires de la
République à La Haye et à Londres, membre de la cour
permanente d'arbitrage;

M. ENRIQUE GÓMEZ CARILLO, chargé d'affaires de la
République à Berlin.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI:

Son Excellence M. JEAN JOSEPH DALBÉMAR, envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Répu-
blique à Paris;

Son Excellence M. J. N. LÉGER, envoyé extraordinaire
et ministre plénipotentiaire de la République à Washing-
ton;

M. PIERRE HUDICOURT, ancien professeur de droit
international public, avocat au barreau de Port au
Prince.

SA MAJESTÉ LE ROI D'ITALIE:

Son Excellence le comte JOSEPH TORNIELLI BRUSATI DI
VERGANO, sénateur du Royaume, ambassadeur de Sa
Majesté le Roi à Paris, membre de la cour permanente
d'arbitrage, président de la délégation Italienne;

Son Excellence M. le commandeur GUIDO POMPILI, député
au parlement, sous-secrétaire d'état au ministère Royal
des affaires étrangères;

參事院議員、下院議員、前文部大臣、「ロンドン

ドール」ギド、フジナト

日本國皇帝陛下

特命全權大使都筑馨六

和蘭國駐劄特命全權公使佐藤愛麿

盧森堡國大公「ナッソー」公殿下

國務大臣、內閣議長アイシエン

獨逸國駐劄代理公使、伯爵ド、ヴィレー

墨西哥合衆國大統領

伊國駐劄特命全權公使ゴンザロ、ア、エステヴァ

佛國駐劄特命全權公使セバスチアン、ペー、ド、
シエー

白耳義國駐劄兼和蘭國駐劄特命全權公使フランシ
スコ、エル、デ、ラ、バラ

海戰ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

M. le commandeur GUIDO FUSINATO, conseiller d'état,
député au parlement, ancien ministre de l'instruction.

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DU JAPON:

Son Excellence M. KEIROKU TSUDZUKI, Son ambassadeur
extraordinaire et plénipotentiaire;

Son Excellence M. AIMARO SATO, Son envoyé extraordi-
naire et ministre plénipotentiaire à La Haye.

SON ALTESSE ROYALE LE GRAND DUC DE
LUXEMBOURG, DUC DE NASSAU:

Son Excellence M. EYSCHEN, Son ministre d'état, président
du gouvernement Grand Ducal;

M. le comte DE VILLERS, chargé d'affaires du Grand-Duché
à Berlin.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS MEXICAINS:

Son Excellence M. GONZALO A. ESTEVA, envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la
République à Rome;

Son Excellence M. SEBASTIAN B. DE MIER, envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République
à Paris;

Son Excellence M. FRANCISCO L. DE LA BARRA, envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la
République à Bruxelles et à La Haye.

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

470

「モンテネグロ」國公殿下

「コンセイエー、プリヴェ、アンペリアル、アタ
チュエル」、佛國駐劄露國特命全權大使ネリドフ

「コンセイエー、プリヴェ、アンペリアル」、露國
外務省常任顧問官ド、マルテンス

「コンセイエー、デタ、アンペリアル、アタチュ
エル」、和蘭國駐劄露國特命全權公使チャリコフ

諾威國皇帝陛下

前内閣議長、前法學教授、和蘭國駐劄兼丁抹國駐
劄特命全權公使、常設仲裁裁判所裁判官フランシ
ス、ハーゲルプ

巴奈馬共和國大統領

ベリサリオ、ポラス

「パラグエー」共和國大統領

佛國駐劄特命全權公使エウセビオ、マチャイン

比律悉駐在領事、伯爵シェー、デエ、モンソー、

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE MONTÉNÉGR0:

Son Excellence M. NELLIDOW, conseiller privé Impérial
actuel, ambassadeur de Sa Majesté l'Empereur de
Toutes les Russies à Paris:

Son Excellence M. DE MARTENS, conseiller privé Impérial,
membre permanent du conseil du ministère Impérial des
affaires étrangères de Russie:

Son Excellence M. TCHARYKOW, conseiller d'état Impérial
actuel, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
de Sa Majesté l'Empereur de Toutes les Russies à La
Haye.

SA MAJESTÉ LE ROI DE NORVÈGE:

Son Excellence M. FRANCIS HAGERUP, ancien président
du conseil, ancien professeur de droit, Son envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye et
à Copenhague, membre de la cour permanente d'arbitrage.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE PANAMA:

M. BELISARIO PORRAS.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY:

Son Excellence M. EUSEBIO MACHAÏN, envoyé extraor-
dinaire et ministre plénipotentiaire de la République à
Paris:

M. le comte G. DU MONCEAU DE BERGENDAL, consui

(条約・政府)

ド、ベルジャンダル

和蘭國皇帝陛下

前外務大臣、下院議員ドブルヴェ、アッシエ、ド、ボーフォール

國務大臣、參事院議員、常設仲裁裁判所裁判官デ
ー、エム、セー、アッセル

退職陸軍中將、前陸軍大臣、參事院議員、「ヨント
ヘール」ジール、セー、セー、デン、ヘール、ポー
ルチュゲール

特務侍從武官、退職海軍中將、前海軍大臣、「ヨ
ンクヘール」ジール、アー、ローエル

前司法大臣、下院議員ジール、アー、ロエフ

祕露共和國大統領

佛國駐劄兼英國駐劄特命全權公使、常設仲裁裁判
所裁判官カルロス、シエー、カンダモ

波斯國皇帝陛下

佛國駐劄特命全權公使、常設仲裁裁判所裁判官サ

海戰ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

de la République à Bruxelles.

SA MAJESTÉ LA REINE DES PAYS-BAS:

M. W. H. DE BEAUFORT, Son ancien ministre des affaires
étrangères, membre de la seconde chambre des états-
généraux;

Son Excellence M. T. M. C. ASSER, Son ministre d'état,
membre du conseil d'état, membre de la cour permanente
d'arbitrage;

Son Excellence le jonkheer J. C. C. DEN BEER POORTU-
GAEL, lieutenant-général en retraite, ancien ministre
de la guerre, membre du conseil d'état;

Son Excellence le jonkheer J. A. RÖELL, Son aide de camp
en service extraordinaire, vice-amiral en retraite, ancien
ministre de la marine;

M. J. A. LOEFF, Son ancien ministre de la justice, membre
de la seconde chambre des états généraux.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU PÉROU:

Son Excellence M. CARLOS G. CANDAMO, envoyé
extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la
République à Paris et à Londres, membre de la cour
permanente d'arbitrage.

SA MAJESTÉ IMPÉRIALE LE SCHAH DE PERSE:

Son Excellence SAMAD KHAN MOMTAZOS SALTANEH,

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

廿二

マド、カン、モムタズスサルタネー

Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Paris, membre de la cour permanente d'arbitrage;

和蘭國駐劄特命全權公使ミルヅア、アーメット、

Son Excellence MIRZA AHMED KHAN SADIGH UL MULK,

カン、サヂグ、ウル、ムルク

Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye.

葡萄牙國及「アルガルヴ」皇帝陛下

SA MAJESTÉ LE ROI DE PORTUGAL ET DES ALGARVES, etc.:

參事院議官、「ペール、ヂュ、ロワイヨーム」、前
外務大臣、英國駐劄特命全權公使、特命全權大
使、侯爵デ、ソヴェラル

Son Excellence M. le marquis DE SOVERAL, Son conseiller d'état, pair du Royaume, ancien ministre des affaires étrangères, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres, Son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire;

和蘭國駐劄特命全權公使、伯爵デ、セリール

Son Excellence M. le comte DE SELIR, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye;

瑞西國駐劄特命全權公使アルベルト、ドリヴェイ
ラ

Son Excellence M. ALBERTO D'OLIVEIRA, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berne.

羅馬尼亞國皇帝陛下

SA MAJESTÉ LE ROI DE ROUMANIE:

獨逸國駐劄特命全權公使アレキサンドル、ベルヂ
マン

Son Excellence M. ALEXANDRE BELDIMAN, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Berlin;

和蘭國駐劄特命全權公使エトガール、マヴロコル
ダト

Son Excellence M. EDGAR MAVROCORDATO, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye.

全露西亞國皇帝陛下

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.

(條約・政治)

(条約・政治)

「コンセイエー、プリヴェ、アクチュエル」、佛國駐劄特命全權大使ネリドフ

「コンセイエー、プリヴェ」、外務省常任顧問官、常設仲裁裁判所裁判官ド、マルテンス

「コンセイエー、デタ、アクチュエル」、侍従、和蘭國駐劄特命全權公使チャリコフ

「サルヴァドル」共和國大統領

佛國駐劄代理公使、常設仲裁裁判所裁判官ペドロ、シー、マテウ

英國駐劄代理公使サンチアゴ、ペレンス、トリアナ

塞爾比亞國皇帝陛下

陸軍將官、參事院議長サヴァ、グルーイッチ

伊國駐劄特命全權公使、常設仲裁裁判所裁判官シロヴァン、シロヴァノヴィッチ

英國駐劄兼和蘭國駐劄特命全權公使ミシェル、シリチエヴィッチ

Son Excellence M. NELIDOW, Son conseiller privé actuel,

Son ambassadeur à Paris:

Son Excellence M. DE MARTENS, Son conseiller privé, membre permanent du conseil du ministère Impérial des affaires étrangères, membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. TCHARYKOW, Son conseiller d'état actuel, Son chambellan, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à La Haye.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU SALVADOR:

M. PEDRO I. MATHÉU, chargé d'affaires de la République à Paris, membre de la cour permanente d'arbitrage;

M. SANTIAGO PEREZ TRIANA, chargé d'affaires de la République à Londres.

SA MAJESTÉ LE ROI DE SERBIE:

Son Excellence M. SAVA GROUITCH, général, président du conseil d'état;

Son Excellence M. MILOVAN MILOVANOVITCH, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Rome, membre de la cour permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. MICHEL MILITCHEVITCH, Son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres et à La Haye.

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

七十四

暹羅國皇帝陛下

陸軍少將モム、チャチデー、ウドム

公使館參事官セー、コラデオニ、ドレリ

陸軍大尉ルアング、ビェヴァナルト、ナリューバル

瑞典國、「ゴッツ」及「ヴァンド」皇帝陛下

前司法大臣、丁抹國駐劄特命全權公使、常設仲裁

裁判所裁判官クヌート、ヒヤルマル、レオナル

ド、ハムマルスキョルド

前無省大臣、前高等法院評定官、常設仲裁裁判所

裁判官ヨハンネス、ヘルネル

瑞西聯邦政府

英國駐劄兼和蘭國駐劄特命全權公使ガストン、カ
ルラン

陸軍參謀大佐、「ジエネヴァ」大學教授ニージュー

ン、ボレル

「チューリヒ」大學法學教授マックス、フーベル

土耳其國皇帝陛下

特命大使、「シニストル、ド、ンヅカフ」チュルナ

SA MAJESTÉ LE ROI DE SIAM:

MOM CHATIDEJ UDOM, major-général;

M. C. CORRAGONI D'ORELLI, Son conseiller de légation;

LUANG BHUVANARTH NARÜBAL, capitaine.

SA MAJESTÉ LE ROI DE SUÈDE, DES GOTHS ET

DES VENDES:

Son Excellence M. KNUUT HJALMAR LEONARD HANMAR-

SKIOLD, Son ancien ministre de la justice. Son envoyé

extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Copenhague,

membre de la cour permanente d'arbitrage;

M. JOHANNES HELLINER, Son ancien ministre sans porte-

feuille, ancien membre de la cour suprême de Suède,

membre de la cour permanente d'arbitrage.

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE:

Son Excellence M. GASTON CARLIN, envoyé extraordinaire
et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse à

Londres et à La Haye;

M. EUGÈNE BOREL, colonel d'état major général,

professeur à l'université de Genève;

M. MAX HUBER, professeur de droit à l'université de

Zürich.

SA MAJESTÉ L'EMPEREUR DES OTTOMANS:

Son Excellence TURKHAN PACHA, Son ambassadeur

(條約・政治)

ン、パシヤ

伊國駐劄特命全權大使レシッド、ペー

海軍中將メヘメッド、パシヤ

東「ウルグエー」共和國大統領

前大統領、常設仲裁裁判所裁判官ホセ、バトレ、
イ、オルドニェス

前上院議長、佛國駐劄特命全權公使、常設仲裁裁
判所裁判官ファン、ペー、カストロ

「ヴェネズエラ」合衆國大統領

獨逸國駐劄代理公使ホセ、ヒル、フォルトウル

因テ各全權委員ハ其ノ良好妥當ナリト認メラレタル委
任狀ヲ寄託シタル後左ノ條項ヲ協定セリ

第一條

中立の尊
重
交戦者ハ中立國ノ主權ヲ尊重シ且中立國ニ於テ寛容ノ
結果其ノ中立違反ヲ構成スルニ至ルヘキ一切ノ行爲ヲ
中立領土又ハ領水ニ於テ行フコトヲ避クルコトヲ要ス

海戦ノ場合ニ於ケル中立國ノ權利義務ニ關スル條約

extraordinaire, ministre de l'evkaf;

Son Excellence RECHID BEY, Son ambassadeur à Rome;

Son Excellence MEHEMMED PACHA, vice-amiral.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ORIENTALE DE
L'URUGUAY:

Son Excellence M. JOSÉ BATTLE Y ORDONÉZ, ancien

Président de la République, membre de la cour
permanente d'arbitrage;

Son Excellence M. JUAN P. CASTRO, ancien président du
sénat, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
de la République à Paris, membre de la cour permanente
d'arbitrage.

LE PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS DE VÉNÉZUÉLA:

M. JOSÉ GIL FORTOUL, chargé d'affaires de la République
à Berlin.

Lesquels, après avoir déposé leurs pleins pouvoirs, trou-
vés en bonne et due forme, sont convenus des dispositions
suivantes:

ARTICLE PREMIER.

Les belligérants sont tenus de respecter les droits
souverains des Puissances neutres et de s'abstenir, dans le
territoire ou les eaux neutres, de tous actes qui constitue-